



# CERTIFICAT QUALIBAT



NUMÉRO **E-E42830** VALABLE JUSQU'AU **23/01/2024**

ÉDITÉ LE 06/12/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1996

Raison sociale : AMT

Forme juridique : SASU  
DEPUIS LE 16/05/2017  
Capital : 500 000

14 A 16 RUE DE MONTAVAS  
91320 WISSOUS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC EVRY 408231447

Téléphone : 01 69 19 47 47

Fax : 01 69 19 47 48

Siret : 408 231 447 00025

Portable :

Code NACE : 4120B

Responsabilité légale :

Numéro caisse de congés payés : 2105336

ACCORSI CHRISTIAN PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 00000143763404

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 00000143763404

Site Internet : amt-france.com

Situation fiscale et sociale : A jour au 06/12/2022

E-mail : cponcet@amt-france.com

Effectif moyen : 44 Tranche de classification : EFF3 Chiffre d'affaires H.T. : 26 509 124 Tranche de classification : CA9

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité supérieure)		07/10/2021
	Nombre total de qualifications : 1		

\* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN  
CARRE HAUSSMANN II  
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.